



Compte-rendu

Instants T – 6 février 2024

Un tourisme à la portée de toutes les bourses

Jean-Baptiste Merlo, gérant du VVF Piriac-sur-mer

- **Carte d'identité de l'établissement (secteur d'activité, clientèle, commune, etc.):**

VVF : Village Vacances Familles. L'association souhaite accueillir un maximum de publics. Il s'agit de villages 3 étoiles, et l'entité n'a pas pour objectif de viser les 4 étoiles pour être accessible au plus grand nombre.

VVF Piriac : 107 hébergements dont des gîtes de plein pied, des chambres d'hôtel ; un bar, un restaurant, une piscine couvert/découverte, une salle de spectacles. La mer se situe à 400m à pied. Un club enfants ouvert à partir de 3 ans. Les offres proposées sont en pension complète.

En 2024, le VVF Piriac sera ouvert du 16 mars au 15 novembre. Les équipes notent de plus en plus de réservations en dernière minute.

Le Village vacances de Piriac appartient à la Caisse des dépôts.

- **Dispositifs durables et responsables mis en place :**

Les vacances pour tous

Le village souhaite recevoir tout type de public, quel que soit son profil. Des personnes âgées qui n'ont pas l'habitude de partir en vacances sont ainsi régulièrement accueillies, en groupe. Pour des personnes qui sont parfois seules chez elles, des activités en groupe sont proposées, des découvertes locales.

Le centre accueille des personnes qui n'ont pas toujours les moyens de partir en vacances. Ainsi, il collabore avec des organismes pour faciliter de départ en vacances au plus grand nombre. Une collaboration étroite est menée avec l'ANCV (l'agence nationale pour les chèques vacances), une partie du séjour est ainsi prise en charge. A Piriac, 6 voyages ANCV ont lieu / an : soit environ 200 personnes concernées.

Le VVF veille à une mixité des profils de ses hôtes : certaines familles viennent régulièrement en direct, d'autres via le Secours Populaire, VACAF (aide aux vacances familiales de la CAF), etc. L'enjeu lié à cette mixité : expliquer aux vacanciers qu'il faut aller vers l'autre, ne pas rester avec son groupe initial. C'est aussi ce qui constitue la richesse de ce type de séjour.

Limiter son impact

- Des composteurs ont été installés
- Le centre est engagé dans la démarche clé verte
- Le centre fait le choix de
 - >> fermer l'hiver : les locaux étant relativement anciens, cela évite les surcoûts liés au chauffage. Des panneaux solaires ont par ailleurs été installés sur les toits
 - >> de ne pas installer de climatisation pour continuer à proposer aux touristes des séjours abordables
- Un maximum de repas végétariens sont proposés, de viande halal également
- Le buffet étant à volonté, le public est sensibilisé au gaspillage alimentaire (invité à se resservir plutôt que de jeter)



- **Échanges, questions & remarques :**

Q : *Comment faites-vous pour maintenir une politique tarifaire intéressante ?*

R : Les charges sont dans les prix. Si nous avons 30% de coût d'électricité en plus, c'est répercuté dans les prix de vente. Tout est inclus. Nous souhaitons vraiment proposer des séjours aux personnes en situation précaire (grâce à l'aide de l'Etat), nous augmentons aussi le prix des individuels pour trouver un équilibre.

Q : *Aidez-vous les bénéficiaires à monter leur dossier ?*

R : Un numéro d'identifiant est transmis via l'organisme d'aide, et quand ils se connectent sur le site, la réduction s'applique automatiquement.

Q : *Comment gérez-vous la mixité des publics ?*

R : On explique au début les règles de la vie en communauté. Une charte est signée en début de séjour par le groupe. On refuse aussi par exemple les tables de 6-8 personnes pour que justement les groupes se scindent et aillent à la rencontre des autres.

Q : *Quelle est la proportion de personnes aidées par l'Etat ou non ?*

R : 40% aidées, 60% non.

Q : *Parmi les causes de non-départ : il y a le frein financier, et le savoir (préparer et organiser son séjour). Avez-vous des exemples de territoires qui auraient travaillé sur l'accessibilité sociale des vacances, du voyage ? Certains travaillent avec des élus, pour que la découverte du territoire soit pensée avec ces personnes.*

R : Nous essayons de faciliter l'accès à la découverte. Par exemple, il faut prendre le bus pour aller à Guérande, mais tout le monde ne peut pas payer le bus... Nous aidons à organiser dans ce cas le covoiturage. Nous travaillons aussi avec l'association Nautisme en Pays de la Loire. Ils font en sorte d'amener les personnes en fauteuil roulant jusqu'à la mer/l'eau. Cette association permet à des personnes en difficultés de découvrir tous les métiers de la mer.

Q : *Avez-vous des conseils pour des personnes qui voudraient accueillir ce type de public ?*

R : L'association « Vacances et familles », c'est un bon point d'entrée. Ils proposent un bon encadrement, ils règlent la caution, ils sont réactifs en cas de difficulté rencontrée. Ils ont des partenaires dans toutes les régions de France.

Q : *Le personnel est-il formé pour accueillir le public en difficulté ?*

R : Il n'est pas spécifiquement formé mais dispose d'une sensibilité, d'une certaine ouverture. Nos collaborateurs aiment la mixité. La plupart des animateurs sont formés BAFA. Selon nous, il n'est pas nécessaire de s'adapter spécifiquement à la personne.

- **Les points à retenir :**

- ⇒ Ce qui constitue l'essentiel de l'expérience touristique pour Jean-Baptiste ? « Le souvenir. Les animateurs, les personnes rencontrées. Peu importe l'endroit et les moyens, la rencontre reste ce qui touche et ce dont on se souvient. Nous recevons un public peut-être un peu plus difficile mais il est plus heureux d'être là, il se rend compte de la chance qu'il a d'être là. »
- ⇒ Les principaux organismes pour faciliter l'accès aux vacances au plus grand nombre : l'Association « Vacances et Familles », l'ANCV, VACAF.
- ⇒ La richesse de la mixité des accueils pour les hébergeurs et les touristes.